2e concours des créateurs de l'agglomération d'Angoulême : Syoko lauréat

vendredi 10 octobre 2008, par lpe

Philippe Lavaud, Président de la ComAGA et **Jean-Claude Beauchaud**, Vice-Président en charge de l'Economie, ont remis le prix de ce 2ème concours le vendredi 26 septembre dernier à la Pépinière d'entreprises du Grand Girac.

Le lauréat, **SYOKO**, se voit remettre un prix de 8 000 € (www.syoko.fr).
SYOKO est une jeune entreprise créée en septembre 2007 par trois étudiants fraichement diplômés de l'IUT d'Angoulême (section SRC). Syoko est également hébergée la Pépinière d'entreprises du Grand Girac.
Nicolas Lolmède, Laurent Noblet et Julien Pelette (photo ci-contre avec **Jérôme Danthez**, directeur de la Pépinière de Girac) développent des sites Internet auto-générés pour les PME/TPE et les collectivités locales via la solution « **Opseo** ». Ce logiciel permet à son utilisateur d'actualiser son site Internet de manière particulièrement simple et ergonomique. Cette grande simplicité et les coûts concurrentiels rendent Syoko particulièrement attractif.
Le prix a été remis en présence des partenaires financiers de l'événement : Crédit Agricole, Crédit Mutuel, LCL, Société Générale, Lafarge Ciments, Schneider Electric et La Poste.

A propos des pépinières d'entreprises et de la ComAGA

Une pépinière d'entreprises accueille de jeunes entreprises dans des locaux adaptés à leurs besoins avec des services mutualisés et un accompagnement personnalisé. Une entreprise peut bénéficier d'un hébergement en pépinière **jusqu'à 48 mois**. La pépinière constitue un des maillons de la chaîne d'accompagnement à la création et au développement d'entreprises dans un réseau local ou régional.
A propos du Grand Angoulême
Forte de ses 110 000 habitants, la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême est le **premier pôle industriel entre Nantes et Bordeaux**. Territoire en plein essor, le Grand Angoulême cultive depuis toujours l'esprit d'entreprise autour des filières historiques (chaîne graphique, électromécanique, travail des métaux) et des nouveaux métiers (films d'animation, création d'image, prestations de services, produits innovants…).

Plus sur www.angouleme-developpement.com